

VILLE DE ROYAN



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 19.234

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 09 mai 2019

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 mai 2019
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des Services
YVES TRICAUD



REGISTRE DES DOSSIERS – DIA
Décision de Renonciation à préemption

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 19 00201 23/4/2019	AN31	222 m ² 88 m ²	Habitation et Mobilier pour 10400€
DIA17306 19 00202 23/4/2019	AD758	174 m ²	Habitation
DIA17306 19 00203 23/4/2019	AD483	513 m ²	Habitation
DIA17306 19 00204 23/4/2019	AH236	147 m ² 145 m ²	Habitation
DIA17306 19 00205 25/4/2019	AD187	300 m ² 203 m ²	Habitation et Mobilier pour 26880€
DIA17306 19 00206 25/4/2019	AY180	272 m ²	Lot n°20 : un appartement
DIA17306 19 00207 25/4/2019	AK810	77 m ² 62,13 m ²	Lot n°3 : un local commercial

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 19 00208 26/4/2019	AI140	9283 m ²	Lot n°34 : un garage
DIA17306 19 00209 26/4/2019	BM681, BM676, BM686 (1/31ème indivis), BM687 (1/31ème indivis), BM690 (1/31ème indivis)	667 m ²	2 terrains à bâtir : Lots n°20 et 25 du Lotissement "Les Portes de l'Océan"
DIA17306 19 00210 26/4/2019	BY292, BY342, BY341, BY343, BY344	4227 m ² 205 m ²	Habitation et Mobilier pour 5000€
DIA17306 19 00211 26/4/2019	BE386	110 m ² 51 m ²	Habitation et Mobilier pour 10000€
DIA17306 19 00212 29/4/2019	AE153	532 m ²	Lots n°1 et 2 : un appartement et une cave
DIA17306 19 00213 29/4/2019	AO661	345 m ²	Lots n°1 et 5 : un appartement et une cour, et Mobilier pour 3500€
DIA17306 19 00214 29/4/2019	CL88, CL184	661 m ² 225 m ²	Habitation et Mobilier pour 22000€
DIA17306 19 00215 30/4/2019	AH559	182 m ² 275 m ²	Immeuble à usage de bureaux

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 19 00216 2/5/2019	AD175	278 m ² 67 m ²	Habitation et Mobilier pour 8250€
DIA17306 19 00217 2/5/2019	AC324	129 m ²	Habitation
DIA17306 19 00218 2/5/2019	AO142	2130 m ²	Lot n°16 : un garage
DIA17306 19 00219 3/5/2019	BH883	216 m ² 75 m ²	Habitation
DIA17306 19 00220 3/5/2019	BC123	340 m ² 66,7 m ²	Habitation avec Servitude de passage
DIA17306 19 00221 3/5/2019	BD34 p, BD89 p	282 m ² 116 m ²	Habitation